

# HAUT BUGEY

AGGLOMÉRATION

Entreprendre ensemble

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### SEANCE DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2025

Le jeudi 20 novembre 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 13 novembre 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
49	10	8	12

**Présents** : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BALLAND (suppléant de M. BENOIT), Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BRITEL, M. BROCHARD, Mme CHANTRAN-DUC (suppléante de M. BUQUET), M. de LEMPS, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DRUET, M. DUPONT Jean-François, M. DUPONT Noël, Mme FLORE, M. FOUILLAND, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. JUILLARD, M. LALLEMENT, M. LENSEL, Mme LIEVIN, M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme PITTI, M. RAVOT, M. TORRION, M. VAILLOUD, Mme VOLAN, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

**Excusés** : M. PERRAUD, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. GUILLET, M. ISSARTEL, M. KAYGISIZ, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. MILLET, Mme REGLAIN, Mme SERRE.

**Absents** : M. AKHLAFA, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DUPARCHY, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, M. TOURNIER-BILLON.

**Pouvoirs** : M. THOMASSET (pouvoir à M. CRACCHIOLO), M. VAREYON (pouvoir à M. MAIRE), Mme RAVET (pouvoir à Mme ESCODA), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), M. BOURGEAIS (pouvoir à M. EMIN), Mme COLLET (pouvoir à M. PERNOD), Mme DUBARE (pouvoir à M. BRITEL), M. DUFOUR (pouvoir à M. DEGUERRY), Mme EMIN (pouvoir à Mme VOLAN), M. GUINET (pouvoir à M. MONACI), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme FLORE), M. MOINE (pouvoir à Mme COMUZZI).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Alexandre LALLEMENT, Secrétaire de séance.

## **Marchés d'exploitation et gestion des installations d'assainissement collectif des communes du Plateau d'Hauteville et Prémillieu, y compris en astreinte – autorisation de signature du marché n°2025-16**

### **Rapporteur : M. TURC**

Le marché n°2022-12 relatif à l'exploitation et gestion des installations d'assainissement collectif des communes du Plateau d'Hauteville et Prémillieu, y compris en astreinte, confié actuellement à VEOLIA, arrive à échéance au 31 décembre 2025.

L'entité adjudicatrice a fait le choix de relancer une mise en concurrence sous la forme d'une procédure avec négociation comme le permet le code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence de type Européen a donc été adressé le 7 juillet 2025 à MARCHE ONLINE pour publication sur ce support, BOAMP et JOUE.

Il s'agit de confier à un tiers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 les prestations suivantes :

- traitement des eaux usées dans la limite des capacités des ouvrages, conformément aux exigences réglementaires,
- exploitation et bon fonctionnement des ouvrages (postes de relevage et de refoulement, déversoirs d'orage) présents sur les réseaux de collecte des eaux usées du périmètre,
- entretien et renouvellement des installations et accessoires,
- évacuation des boues vers la filière agréée la plus économique (coût à la tonne),
- continuité du service d'assainissement collectif dans le respect des normes en vigueur,
- mise en place d'une astreinte téléphonique et technique,
- mise à jour des plans, de l'inventaire des équipements et du patrimoine.

Au terme du délai imparti pour la phase candidature, 4 prestataires ont déposé une candidature, à savoir : SUEZ France, VEOLIA, SAUR et SOGEDO. Les 4 candidatures ont été jugées conformes et admises à présenter une offre. Les candidats ont donc été invités à présenter une offre initiale pour le 15/09/2025 12h au plus tard.

Seules 2 offres ont été reçues dans le délai de rigueur déposées, par SUEZ France et VEOLIA. Des demandes de précisions complémentaires sur la teneur des offres puis les demandes de négociation ont ensuite été adressées aux candidats.

Après négociation technique et financière avec les 2 soumissionnaires et analyse, les 2 offres finales ont été considérées conformes et acceptables et classées en fonction des critères mentionnés dans le règlement de la consultation pondérés comme suit : 60 points pour le prix et 40 points pour la valeur technique.

Après présentation du rapport d'analyse des candidatures, des offres et ses annexes, puis échanges, les membres de la Commission d'appel d'offres (CAO) ont choisi, lors de la séance du 30 octobre 2025, d'attribuer ce marché comme suit :

### **Attribuaire SUEZ Eau France SAS**

Montant estimé sur la durée totale du marché : 817 994,91€ HT

Durée : du 1 janvier 2026 au 31 décembre 2028

Clauses sociales : 510 heures + une action d'insertion par an,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L. 2124-3, R. 2124-4 et R. 2161-21 à R. 2161-23 relatifs à la procédure avec négociation,

VU l'avis et le procès-verbal de la Commission d'Appel d'offres du 30 octobre 2025,

VU le rapport d'analyse des candidatures, des offres et ses annexes.

Le Conseil d'agglomération,  
Par 61 voix pour,

- **ACTE** l'attribution du marché pour l'exploitation et la gestion des installations d'assainissement collectif des communes du Plateau d'Hauteville et Prémillieu, y compris en astreinte, comme indiqué ci-dessus.

- **AUTORISE** le Président de la Communauté d'Agglomération à signer toutes les pièces contractuelles relatives à ce marché, ainsi que tout document s'y rapportant

Fait à Oyonnax, le 20 novembre 2025

Le Président,  
Michel MOURLEVAT



Le secrétaire de séance,  
M. Alexandre LALLEMENT

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Marchés d'exploitation et gestion des installations d'assainissement

Objet de l'acte : collectif des communes du Plateau d'Hauteville et Prémillieu, y compris  
en astreinte - autorisation de signature du marché n°2025-16.

.....

Date de décision: 20/11/2025

Date de réception de l'accusé 25/11/2025

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 201125\_2025142

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20251120-201125\_2025142-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 12\_MARCHE\_2025\_16.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20251125-  
201125\_2025142-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : POINT\_N°12.pdf ( 21\_RP-001-200042935-20251125-201125\_2025142-  
DE-1-1\_2.pdf )

PV + CAO MARCHE 2025-16